



# Défi des échappés du Fort La Latte 2023 Course de Nage en Eau Libre



## Règlement de l'épreuve

### **Article 1 : Organisation**

L'association Dinan Natation Sauvetage est l'organisatrice de l'événement les échappés du Fort La Latte.

### **Article 2 : Lieu et date**

La compétition se déroulera au départ de la plage de la Mare de Saint Cast le samedi 23 et le dimanche 24 septembre.

### **Article 3 : Inscription**

Les inscriptions s'effectuent à partir du 01 août 2023 dans la limite des places disponibles.

L'inscription se fait directement sur la plate forme en ligne de la Fédération Française de Natation : [www.eaulibreffn.fr](http://www.eaulibreffn.fr).

### **Article 4 : Âge limite**

La course est ouverte de 10 à 70ans.

### **Article 5 : Remboursement**

En cas de désistement de la part d'un concurrent ou d'annulation pour raison météorologique ou autres, aucun remboursement ne sera effectué, même pour raison médicale.

### **Article 6 : Réunion technique et marquage**

Tous les nageurs doivent assister à la réunion technique qui aura lieu à 10h15 à la plage de la Mare de Saint-Cast. Ils procéderont également au marquage, obligatoire pour prendre part à la course.



## **Article 7 : Départ et arrivée de la course**

La course se nagera sur une distance de 10 000 mètres. Il sera organisé un seul départ à 10h30 (filles et garçons en même temps).

Le départ a lieu sur la plage, en ligne, à l'endroit indiqué par le directeur de course. Il n'y a pas de faux départ, le non-respect des instructions du directeur de course peut entraîner la disqualification et l'exclusion.

L'arrivée pourra se faire en sortie d'eau sur le sable.

## **Article 8 : Aptitude physique**

Le comité d'organisation peut s'opposer au départ d'un concurrent qui n'est manifestement pas en état d'effectuer la course. Le médecin du comité d'organisation, pour ce qui relève du domaine médical, a toute autorité pour prendre les dispositions immédiates nécessaires.

## **Article 9 : Réglementation**

Le juge arbitre applique les règlements FINA. Il est notamment habilité à arrêter tout concurrent qu'il jugera incapable de poursuivre la course.

Le départ ayant lieu à 10h30, le dernier concurrent devra arriver avant 14h30.

La combinaison néoprène pourra être soit obligatoire, soit optionnelle en fonction de la température de l'eau.

Toutes les combinaisons isothermiques sont autorisées.

**Le port du bonnet (fourni par l'organisation) est obligatoire.**

Le directeur de course a toute autorité sur l'organisation de la course.

## **Article 10 : Parcours**

Les nageurs seront accompagnés par les bateaux de l'organisation qui les orienteront selon le parcours défini lors de la réunion technique.

## **Article 11 : Sécurité**

La sécurité sera assurée par des bateaux moteurs, des kayaks et des sauveteurs placés à différents endroits du parcours.

Un médecin et une équipe de secouristes sera à votre disposition pour tout problème avant, pendant et après la course.





La circulation de bateaux extérieurs est autorisée durant la course.



## **Article 12 : Annulation et changement de la course**

Le comité d'organisation se réserve le droit de prendre toutes les dispositions nécessaires pour que la manifestation se déroule dans les meilleures conditions de sécurité.

## **Article 13 : Droit à l'image**

Chaque participant accepte que l'organisateur se réserve le droit d'utiliser l'image d'un nageur à des fins de communication et de promotion de la manifestation.

## **Article 14 : Récompenses**

Une remise des récompenses sera effectuée à l'issue de la course au niveau de la plage.

La course étant le support de la Coupe de Bretagne, les nageurs bretons se verront attribuer des points en fonction de leur classement.

Les 3 premières nageuses et nageurs du 10 000 mètres seront récompensés.

Les 3 premières nageuses et nageurs du Trophée d'Armor recevront une prime.

## **Article 15 : Résultats**

A l'issue de la course, les résultats seront affichés sur notre site internet.

## **Article 16 : Après-course**

Des douches et toilettes seront disponibles à proximité de l'aire d'arrivée. Vous y trouverez également la possibilité de se restaurer.

## **Article 17 : Assurance**

L'événement est couvert par l'assurance responsabilité civile de Dinan Natation Sauvetage. Néanmoins chaque nageur doit posséder sa propre assurance (Responsabilité Civile).

## **Article 18 : Stationnement**

Le jour de la compétition un parking sera à la disposition des coureurs. Il est formellement interdit de se stationner en dehors des espaces matérialisés.

## **Article 19 : Respect de l'environnement**

Il est attendu de la part des nageurs de respecter l'environnement avant, pendant et après la course et de ramasser ses déchets.



### **Article 20 : Respect des consignes**

Tout nageur doit respecter scrupuleusement les consignes de course et de sécurité des bénévoles du comité d'organisation et du corps arbitral.

### **Article 21 : Autres courses**

D'autres épreuves sont également organisées sur le même site.

Les catégories d'âge sont précisées sur le site [www.ffneaulibre.fr](http://www.ffneaulibre.fr).

- La course de la mare, distance de 3000 m ouverte à tous. Départ à 14h00. Réunion technique obligatoire à 13h45. Cette épreuve est le support de la Coupe de Bretagne Jeunes. Fin de la course 16h00.

Cette course est aussi support d'une épreuve "avec palmes". Le règlement est le même, un départ décalé sera programmé. Les concurrents peuvent concourir avec des équipements dont les caractéristiques sont libres : tous les types de palmes, tubas, combinaisons, lunettes ou masque sont autorisés. Sont proscrits plaquette de natation, pull-buoy, planche de natation et écouteurs.

- La course La Castine "SNSM", distance de 500 m ouverte à tous. Départ à 15h00. Réunion technique à 14h45.

- Course de la Fresnaye, distance de 5000m ouverte à tous. Départ à 11h le dimanche. Réunion technique à 10h45.

- Course de la pointe de la Corbière, distance de 1500m, ouverte à tous. Départ à 13h le dimanche. Réunion technique à 12h45.

- Relais de la Crique, distance de 4x500m, ouverte à tous, équipe mixte. Départ à 14h30 le dimanche. Réunion technique à 14h15.

Même réglementation que le Défi des échappés du Fort La Latte pour ces épreuves.